PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'ECOLE COMMUNALE DES CHARMILLES

En vigueur dès le 01.01.2017

Afin de rencontrer les objectifs généraux du décret-missions du 24/07/1997 visés à l'article 6, le projet d'établissement permet d'épingler des priorités et de les annoncer aux parents et aux élèves. L'inscription dans un établissement scolaire signifie l'adhésion au projet d'établissement dans sa globalité.

Ce projet d'établissement a été élaboré en concertation par l'équipe éducative de l'Ecole communale des Charmilles lors des journées de formations obligatoires.

CADRE LEGAL : Article 6 du Décret-Missions

- 1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- 2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- 3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- 4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Considérant la réalité du terrain, nous avons unanimement opté pour viser particulièrement les alinéas 3 et 4 de l'article 6 du décret-missions (ci-dessus en gras).

Le champ d'investigation que nous développerons plus particulièrement durant les trois prochaines années scolaires est :

Le respect pour promouvoir le vivre ensemble et l'égalité des chances de l'enfant

Pour vous aider à y voir clair, un tableau reprend les actions concrètes que l'équipe éducative entend mettre en œuvre dans les deux implantations pendant les trois années à venir.

Chaque équipe locale adhère aux actions proposées selon ses besoins et son contexte. Il se peut donc que certaines actions ne concernent qu'une seule implantation, un seul niveau d'enseignement, le primaire ou le maternel, parfois même un seul degré.

Actions concrètes

Créer une charte de vie à l'école

Aménager la cour de récréation en différentes zones de jeux respectueuses des besoins des enfants

Créer un conseil de classe (boîte à idées, bâton de parole,...)

Suivre des formations (destinées aux enseignants) qui touchent à la prévention de la violence ainsi que des formations relatives à la différenciation

Mettre en place des outils pédagogiques pour responsabiliser les enfants (tableau des services, tableau des responsabilités, tableau des comportements,...)

Réaliser des projets de classe, de cycle, d'implantation

Organiser des sorties à caractère pédagogique ou culturelle d'un jour ou classes de dépaysement

Participer à des activités sportives

Mettre en place un système de tri des déchets

Entretenir un jardin potager dans l'implantation où il existe

Mettre en place la différenciation des apprentissages

Pratiquer l'apprentissage par défis

Pratiquer une pédagogie où l'enfant est acteur

Mettre en place des moyens de communication (journal de classe, farde de communication, concertations,...)

Mettre en place des moyens de communication entre les différents partenaires (concertations entre direction, enseignants, parents, spécialistes, encadrants extrascolaires, ...)

Rencontrer régulièrement les parents (Réunion de rentrée scolaire, réunion après le 1^{er} et le dernier bulletin, réunion en fonction de la nécessité de chacun,...)

Collaborer avec le PMS, le PSE, les équipes mobiles, l'AMO, le SAJ, le SPJ,...

Etablir un dossier d'élève pour les enfants à besoins spécifiques

Mettre en place des activités pour découvrir et comprendre d'autres cultures en fonction du vécu de la classe

Pratiquer le tutorat entre enfants

Organiser l'immersion linguistique à Thy-le-Château en néerlandais

Participer aux activités de secourisme

Travailler en continuité en créant des référentiels évolutifs

<u>Spécifiquement pour l'immersion linguistique :</u>

L'immersion linguistique est un principe pédagogique permettant d'apprendre toutes les matières du programme dont certaines dans la langue de l'immersion.

« Il est important de savoir que la langue cible est le véhicule de communication qui permet d'enseigner des matières non linguistiques : il est donc proscrit de recourir à la traduction. »

Pourquoi l'immersion?

L'immersion présente une alternative efficace à l'apprentissage des langues. Les avantages les plus visibles sont :

- △ Confrontation à un autre code linguistique
- L'intensité d'exposition est très élevée
- A Caractère spécifique et fonctionnel de la pédagogie immersive
- ▲ La langue maternelle et les autres matières n'en souffrent pas

Objectifs de l'immersion linguistique :

- Amener les élèves à la fin de la P6 à des compétences égales à celles d'élèves non immergés (obtention du CEB en langue française)
- Amener les élèves à la fin de la P6 à atteindre dans la langue ciblée le niveau A2 et tendre vers le niveau B1 (voir annexe)

Actions concrètes particulières à l'immersion linguistique :

Instaurer un vocabulaire en relation avec l'entourage proche et le vocabulaire scolaire

Mettre en place des activités pour favoriser l'expression orale (comptines, chansons, dialogues et projet e-twinning)

Confronter les enfants à un vocabulaire nouveau ou déjà acquis par des animations ou sorties dans la langue ciblée

Développer et établir une véritable communication : expression-écoute-réponse (à l'aide de jeux, exposés,...)

Construire autour des enfants un environnement d'écrits dans la langue cible (prénoms, jours, mois, calendrier, météo, couleurs, objets de classe, vêtements,...)

Utiliser un outil d'évaluation des progrès linguistiques favorisant la continuité : le portfolio.

Introduire la lecture en P1 en néerlandais en utilisant des situations concrètes, du vocabulaire acquis en M3 et transférer cet apprentissage en français

Employer des outils pédagogiques adaptés à l'immersion pour l'apprentissage des mathématiques en continuité (Zwiso)

Organisation de l'année complémentaire :

Un dossier d'élève sera rédigé par le titulaire de classe pour chaque élève en année complémentaire. Ce dossier reprend les moyens mis en place pour aider l'élève et est régulièrement évalué par l'équipe.

Intégration des élèves à besoins spécifiques :

Notre école favorise l'intégration des élèves relevant de l'enseignement spécialisé et s'engage à mettre en place toutes les conditions nécessaires pour en assurer les meilleures chances de réussite. Chaque cas sera néanmoins étudié et devra recevoir l'aval de tous les acteurs pour être accepté.

En guise de conclusion, quelques citations...

« La véritable égalité n'est donc pas de donner la même chose à tout le monde, en même temps mais d'offrir à chacun ce dont il a besoin, au bon moment et à l'endroit qui convient le mieux » (Condorcet)

« Commence là où tu es, utilise ce que tu as, fais ce que tu peux » (A. Ashe)

Le mot de la fin...

« Éduquer l'Esprit sans éduquer le cœur n'est pas éduquer » (Aristote)

Annexe 1 Objectifs de l'immersion linguistique – Grille pour l'auto-évaluation

At	AZ	Bf
Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma familie et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la des- cription d'événements, l'expressior de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne com- prends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconte des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnel- lement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expé- riences et impressions.